

Matière: Dinim - Rubrique: Quotidiens - Chapitre: Prière

Thème : Modalités de la prière - Auteur: Patrick Guez

Titre: Le service du cœur



Analyse

I. LE COMMANDEMENT DE PRIER

Penser la *hala'ha* dans le domaine de la prière, c'est nécessairement commencer par une question: peut-on parler de *hala'ha* dans le domaine de la prière?

Nous savons qu'il existe de nombreuses lois relatives à la prière, mais il n'est pas sûr qu'il existe, selon la Tora, un commandement de prier. Selon la majorité des *Richonim*¹, il n'y a pas de commandement relatif à la prière selon la Tora; le devoir de prier n'est que d'ordre rabbinique. En tête de ceux qui arguent que le commandement de prier est édicté par la Tora se trouve *Maïmonide*²:

רמב"ם הלכות תפילה ונשיאת כפים פרק א הלכה א

מצות עשה להתפלל בכל יום שנאמר ועבדתם את ה' אלהיכם, מפי השמועה למדו שעבודה זו היא תפלה שנאמר ולעבדו בכל לבבכם אמרו חכמים אי זו היא עבודה שבלב זו תפלה, ואין מנין התפלות מן התורה, ואין משנה התפלה הזאת מן התורה, ואין לתפלה זמן קבוע מן התורה.

C'est un commandement positif de prier chaque jour ainsi qu'il est dit: "*vous servirez l'Eternel votre Dieu*"³. Par Révélation divine, on a appris que ce service est la prière, ainsi qu'il est dit: "et Le servir de tout votre cœur"⁴. Les Sages ont dit⁵: "quel est le service du cœur? C'est la prière." La Tora n'a pas fixé le nombre de prières [quotidiennes], ni le texte de cette prière, ni de temps fixe.

C'est *Na'hmanide*⁶ qui se dresse contre *Maïmonide*; il prétend qu'il n'y a, selon la Tora, aucune obligation de prier:

¹ Ce terme désigne les premières autorités de l'histoire de la Halakha, c'est-à-dire les grands érudits et commentateurs du Talmud ayant vécu entre la fin de la période des Geonim (XI^e siècle) et la publication du *Choulhan Arou'h* de Rabbi Yosef Caro (1564-1565).

² Connu sous le nom de Rambam, acronyme de Rabbi Moïse ben Maïmon (1135-1204), il fut homme de loi et philosophe, médecin et astronome. Il est le penseur le plus éminent du judaïsme médiéval.

³ Exode XXIII, 25.

⁴ Deutéronome XI, 13.

⁵ Talmud *Babli Taanit* 2a et *Mekhilta* de Rabbi Chimon Bar Yohaï, XXIII, 25.

⁶ Connu sous le nom de Ramban, acronyme de Rabbi Moïse ben Nahman Gerondi (1194-1270), il fut une autorité rabbinique de premier plan, commentateur biblique, talmudiste et dirigeant de communauté.

השגות הרמב"ן לספר המצוות מצות עשה ה

ודאי כל ענין התפלה אינו חובה כלל אבל הוא ממדות חסד הבורא ית' עלינו ששומע ועונה בכל קראינו אליו

Bien sûr, la prière n'a aucun caractère obligatoire, mais c'est là une marque de bonté du Créateur, béni soit-Il, envers nous, d'entendre et de répondre lorsque nous l'évoquons.

En lisant *Maïmonide*, nous observons que, selon la Tora, le commandement de prier est bien moins défini et déterminé qu'il ne l'est de nos jours: il y a un commandement de prier une fois par jour, sans horaires ou texte fixes.

Mais *Na'hmanide* va encore plus loin et voit dans la prière un fondement complètement déconnecté du monde de la *Haala'ha*. Il n'y a pas d'obligation de prier, et la prière est un acte spontané initié par l'homme et non pas édicté par Dieu.

Nous ne sommes pas sans savoir, que cette tension nous accompagne toujours dans nos prières: d'une part, il est bon que la prière est un devoir, car s'il n'en était pas ainsi, avouons-le, combien parmi nous prieraient? D'autre part, faire de cet acte une obligation est problématique, car elle réprime la spontanéité de la démarche de se tourner vers le Saint béni soit-Il et fait de la prière un acte figé, dépourvu de supplications.

En dépit de l'explication relative aux propos de *Na'hmanide*, selon laquelle il n'existe pas de commandement de prier selon la Tora, il n'en demeure pas moins une grande difficulté d'un point de vue théorique. Nous savons, en effet, que tout acte significatif dans notre monde spirituel trouve un écho dans la *hala'ha*, sans que l'on craigne porter atteinte à la spontanéité de l'auteur de cet acte. C'est pourquoi, le *Rav Yossef Dov Soloveitchik*⁷ définit *Maïmonide* comme le "sauveur de la prière". *Na'hmanide* réduit cette difficulté au moment où il reconnaît qu'il existe, malgré tout, un commandement de prier selon la Tora, dans des circonstances particulières:

השגות הרמב"ן לספר המצוות מצות עשה ה

ושנתפלל אליו בעת הצרות ותהיינה עינינו ולבנו אליו לבדו כעיני עבדים אל יד אדוניהם. וזה כענין שכתוב (בהעלותך י) וכי תבאו מלחמה בארצכם על הצר הצורר אתכם והרעותם בחצוצרות ונזכרתם לפני יי' אלהיכם והיא מצוה על כל צרה וצרה שתבא על הצבור לצעוק לפניו בתפלה ובתרועה והוא הענין שבאר שלמה ע"ה כמו שכתוב (מ"א ח דה"ב ו) בהעצר השמים ולא יהיה מטר וכתוב רעב כי יהיה דבר כי יהיה שדפון ירקון ארבה חסיל כי יהיה כי יצר לו אויבו בארץ שעריו כל נגע כל מחלה כל תפלה כל תחנה אשר יהיה לכל האדם לכל עמך ישראל אשר ידעו איש נגע לבבו ופרש כפיו אל הבית הזה. וכבר דרשו עוד שם בספרי רבי אליעזר בן יעקב אומר ולעבדו בכל לבבכם ובכל נפשכם מה תלמוד לומר והלא כבר נאמר בכל לבבך ובכל נפשך ובכל מאדך להלן ליחיד וכאן לצבור כאן לתלמוד כאן למעשה. יאמר שנצטוינו לעבוד השם ית' בכל לבבנו בתורתו ובעשיית מצותיו. וכן זו ששנויה שם ואותו תעבודו עבודו בתורתו עבודו במקדשו פירושו לומר שיעבדו אותו במקדשו בעבודת הקרבנות והשיר וההשתחואה שם מוסיף על עבודת המצות. לפי שאמר הכתוב (ראה יג ה) אחרי יי' אלהיכם תלכו ואותו תיראו ואת מצותיו תשמורו ודרשו שם בספרי ואת מצותיו תשמורו זו מצות עשה ובקולו תשמעו ליתן לא תעשה בקול נביאיו. הנה עשיית המצות כלן כבר נאמ' ולכן דרשו ואותו תעבודו בעבודת המקדש ואמרו בפירוש כלל הפסוק עבודו בתורתו עבודו במקדשו לומר שצוה תחלה עבודו בתורתו כלומר בעשיית

⁷ Rav Joseph Dov Soloveitchik (1903-1993) fut le maître à penser du sionisme religieux américain, leader incontesté de l'orthodoxie « éclairée ». Il a mis l'accent sur les liens profonds et féconds entre la pensée philosophique générale et la Halakha.

המצות כולן מרישיה דקרא וצוה עבודו במקדשו מן ואותו תעבודו לומר כי בזה כולו תהיה עבודתנו שלימה אליו יתעלה. והנה הם מצות כוללות. אבל מפני שצוה אותנו בפסוק בכל לבבכם בעניין חדש להיות כל לבבנו מיוחד אליו יתעלה בענין עשיית המצות כאשר פירשתי יתכן שתבא המצוה הזאת בחשבון רמ"ח מצות עשה. ומן הטעם הזה אצלו לא ימנו המצות הכוללות מפני שכבר נמנו בפרטן וכמו שלא נמנה הכפל מצוה מן המצות פעמיים שלש בפרט אלא אחת כן לא נמנה כפילן בכלל אלא לאחת. ואולם אם חדש בכפילן והוסיף בו עניין ראוי להמנות ימנו. ואם אולי יהיה מדרשם בתפלה עיקר מה"ת נמנה אותו במניינו שלהרב ונאמר שהיא מצוה לעת הצרות שנאמין שהוא יתברך ויתע' שומע תפלה והוא המציל מן הצרות בתפלה וזעקה

Nous devons lui adresser nos prières aux moments de détresse, et nos yeux et notre cœur doivent se tourner vers Lui seul, tels les yeux des serviteurs dirigés vers leur maître. C'est là le sens de ce qui est écrit⁸: "*Quand donc vous marcherez en bataille, dans votre pays, contre l'ennemi qui vous attaque, vous sonnerez des trompettes avec fanfare; vous vous recommanderez ainsi au souvenir de l'Éternel votre Dieu.*" Il y a là un commandement: pour chaque détresse qui frapperait la communauté, il y a lieu de prier Dieu et de crier. C'est le sujet qu'a expliqué Salomon, ainsi qu'il écrit⁹: "*Si le ciel se ferme et refuse la pluie*" et il écrit¹⁰: "*si une famine survient dans le pays, s'il y sévit une épidémie, une maladie des blés, une invasion de sauterelles, le siège de ses villes par les ennemis, une calamité ou un fléau quelconques; si quelque membre de ton peuple Israël te supplie ou t'implore, chacun connaissant son mal et sa souffrance et étendant les mains vers cette maison.*" On a aussi expliqué dans le *Sifré*¹¹: "*Rabbi Eliezer ben Yaacov dit: "pour le servir de tout votre cœur et de tout votre âme*¹²", pourquoi le texte l'enseigne-t-il? N'est-il pas déjà dit¹³: "*de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir*"? Plus bas, il s'agit du particulier, et ici il s'agit du public; il s'agit plus bas de l'étude et ici de l'action." Il dit que nous avons reçu l'ordre de servir Dieu de tout notre cœur par l'étude de la Tora et l'accomplissement de ses commandements. Ainsi, c'est ce qui est enseigné [dans le *Sifré*¹⁴: "*A Lui votre culte*¹⁵, servez-Le dans Sa Tora, servez-Le dans Son Temple." Ceci signifie qu'il faut Le servir dans son Temple, dans le service des sacrifices, dans le chant et dans la prostration. [Le *Midrach*] ajoute le fait de le servir à travers les commandements. Puisque l'Écriture dit: "*c'est l'Éternel, votre Dieu, qu'il faut suivre, c'est lui que vous devez craindre; vous n'observerez que ses préceptes*¹⁶". Et on explique, dans le *Sifré*, "*ses préceptes*" est un commandement positif, "*vous observerez*" est un commandement négatif, "*vous n'obéirez qu'à Sa voix*", il s'agit de la voix de Ses prophètes¹⁷. Certes, l'accomplissement de tous les commandements a déjà été évoqué; c'est pourquoi on a interprété [l'expression] *A Lui votre culte* dans le sens du service au Temple, et on a dit d'une manière explicite le sens du verset: "servez Le dans Sa Tora, servez Le dans son Temple". Ceci signifie que Dieu a tout d'abord ordonné de Le servir dans Sa Tora, en d'autres termes en accomplissant l'ensemble de Ses commandements, au début du verset¹⁸. Puis Il a ordonné de Le servir dans Son Temple avec [l'expression] *A lui votre culte*. Ainsi, nous servirons Dieu d'une manière totale. Il s'agit là de commandements généraux. Mais,

⁸ Nombres X, 9.

⁹ II Chroniques VI, 26.

¹⁰ II Chroniques VI, 28-29.

¹¹ *Sifré Devarim*, paragraphe 41.

¹² Deutéronome XI, 13.

¹³ Deutéronome VI, 5.

¹⁴ *Sifré Devarim* paragraphe 85.

¹⁵ Deutéronome XIII, 5.

¹⁶ Deutéronome XIII, 5.

¹⁷ J'ai corrigé le commentaire de *Nahmanide* selon la leçon du *Sifré* [N.D.T.].

¹⁸ *C'est l'Éternel, votre Dieu, qu'il faut suivre, c'est lui que vous devez craindre; vous n'observerez que ses préceptes, n'obéirez qu'à sa voix.*

puisqu'il nous a ordonné dans le verset *De tout votre cœur* un nouveau sujet - c'est-à-dire faire en sorte que tout notre cœur Lui soit consacré dans le domaine de l'accomplissement des commandements, comme je l'ai expliqué - il est possible que ce commandement fasse partie des deux cent quarante huit commandements positifs. C'est pour cette raison que, selon moi, il n'y a pas lieu de compter les commandements généraux puisqu'ils sont déjà dénombrés en détail. De la même manière, on ne compte pas deux fois un commandement répété. Cependant, si, en l'occurrence, apparaît un élément nouveau digne d'être compté, on le fait. Et si, peut-être, leur interprétation concernant la prière trouve son fondement dans la Tora, nous l'incluons dans le compte du maître¹⁹. On dira alors qu'il s'agit d'un commandement, au moment de détresse, que Dieu, qu'il soit béni et exalté, entend la prière, et délivre des détresses par la prière et la clameur.

Na'hmanide est donc conforme à sa doctrine: le commandement de prier n'est pas un devoir permanent, routinier, mais plutôt un commandement qui incombe à l'individu dans des moments de détresse. Il oriente le cri de son cœur vers le Saint béni soit-Il. Il n'y a donc pas de contrainte exercée sur l'individu pour qu'il prie, mais plutôt une direction qui lui est donnée lorsqu'il est malheureux: exposer ses souffrances devant Dieu. *Na'hmanide* considère que prier est un devoir lorsqu'on sonne des trompettes en temps de guerre. Nul doute qu'il y a là élargissement d'un commandement qui apparaît comme un seul devoir technique. En fait, *Maïmonide* avait déjà fait ce cheminement. Il est le premier qui a argué que le commandement des trompettes exprimait un devoir particulier de prière dans un moment de détresse:

רמב"ם הלכות תעניות פרק א הלכה א

מצות עשה מן התורה לזעוק ולהריע בחצוצרות על כל צרה שתבא על הצבור, שנאמר +במדבר י' על הצר הצורך אתכם והרעותם בחצוצרות, כלומר כל דבר שייצר לכם כגון בצורת ודבר וארבה וכיוצא בהן זעקו עליהן והריעו

C'est un commandement positif de la Tora de crier et de sonner des trompettes pour chaque détresse qui frapperait la communauté, ainsi qu'il est dit: "*contre l'ennemi qui vous attaque, vous sonnerez des trompette*". En fait, pour toute chose qui pourrait vous opprimer, comme la sécheresse, la peste, les sauterelles, etc., criez et sonnez.

רמב"ם הלכות תעניות פרק א הלכה ב

ודבר זה מדרכי התשובה הוא, שבזמן שתבוא צרה ויזעקו עליה ויריעו ידעו הכל שבגלל מעשיהם הרעים הורע להן ככתוב +ירמיהו ה' + עונותיכם הטו וגו', וזה הוא שיגרום להם להסיר הצרה מעליהם

C'est là une des voies du repentir; au moment de détresse, on criera et on sonnera. Ainsi, tout le monde saura que c'est en raison de leurs mauvaises actions que les choses vont mal, ainsi qu'il est écrit: "Ce sont vos fautes qui ont dérangé le cours de ces lois, vos péchés qui vous ont privés de ces bienfaits²⁰". C'est ainsi qu'ils écarteront d'eux la détresse.

Même *Maïmonide* a reconnu le fait qu'il existait un commandement particulier de prier dans un moment de détresse. Ce commandement particulier est porteur d'un double message:

1. La prière n'est pas supposée être la récitation monotone d'un texte, mais plutôt une supplication qui incarne une détresse humaine réelle;

¹⁹ Il s'agit ici de Maïmonide.

²⁰ *Jérémie* V, 25.

2. Lorsque l'individu est dans la détresse, il doit s'y confronter d'une manière spirituelle et extraire de la mauvaise situation où il se trouve un maximum de choses relatives au service divin.

En d'autres termes, le message touche à la fois le caractère de la prière et la confrontation avec la détresse.

Le *Rav Joseph Dov Ha-levi Soloveichik* fait une proposition audacieuse au sujet de la doctrine de *Maïmonide* relative au commandement de prier. Il prétend que même *Maïmonide* rejoint *Na'hmanide*: ce qui détermine, avant toute chose, le caractère obligatoire de la prière c'est le moment de détresse. Cependant, selon *Maïmonide*, chaque jour est un moment de détresse: une souffrance intérieure, une détresse de l'âme. Il y a donc là deux fondements:

1. La prière doit découler d'une identification et d'une émotion, comme nous l'avons expliqué précédemment;
2. La prière doit découler d'un sentiment de détresse et non d'un sentiment de confort. La prière n'est pas un loisir social, mais un cri personnel perçant.

II. LE SERVICE DU CŒUR

On a donné à la prière un titre hala'hique spécifique: "le service du cœur":

תלמוד בבלי מסכת תענית דף ב עמוד א

לאהבה את ה' אלהיכם ולעבדו בכל לבבכם, איזו היא עבודה שהיא בלב - הוי אומר זו תפלה

"Aimant l'Éternel, votre Dieu, le servent de tout votre cœur", Quel est le service du cœur? C'est la prière.

Examinons ici les propos de *Maïmonide*:

ספר המצוות לרמב"ם מצות עשה ה

והמצוה החמישית היא שצונו לעבדו יתעלה וכבר נכפל צווי זה פעמים, אמר (משפטים כג כה) ועבדתם את יי' אלהיכם ואמר (ראה יג ה) ואותו תעבדו ואמר (ואתחנן ו יג) ואותו תעבדו ואמר (ס"פ עקב) ולעבדו. ואעפ"י שזה הצווי הוא גם כן מן הציוויים הכוללים כמו שביארנו בשרש הרביעי הנה יש בו יחוד שהוא צוה בתפילה. ולשון ספרי ולעבדו זו תפילה. ואמרו גם כן ולעבדו זה תלמוד.

Le cinquième commandement est ce qu'il nous a ordonné de Le servir. Cet ordre a été répété à plusieurs reprises: *Vous servirez uniquement l'Éternel votre Dieu.*²¹ *A Lui votre culte*²², *C'est Lui que tu dois servir*²³, *Le servent*²⁴. Bien qu'il s'agisse là d'un ordre, il fait également partie des ordres généraux, comme nous l'avons expliqué dans le quatrième principe²⁵, il existe une particularité, car il s'agit d'un ordre de prier. Selon le *Sifre*²⁶,

²¹ Exode XXIII, 25.

²² Deutéronome XIII, 5.

²³ Deutéronome VI, 13.

²⁴ Deutéronome XI, 13.

²⁵ Maïmonide introduit son Livre des commandements par la présentation de quatorze principes qui président au compte des *Mitsvot* qu'il a établi.

²⁶ Midrach de l'époque tannaïtique sur le livre du *Deutéronome*. A la fois aggadique et halakhique, il est attribué principalement à l'école de Rabbi Aqiva.

[l'expression] *Le servant* fait référence à la prière. Ils ont aussi dit que cette expression faisait référence à l'étude.

Maïmonide n'aborde pas la *Baraïta*²⁷ citée à la fois dans le traité *Taanit* et dans le *Sifré* comme un enseignement purement technique. Il explique que le cinquième commandement consiste à servir Dieu. Il s'agit d'un ordre général, qui se concrétise dans le commandement de prier. En d'autres termes, selon *Maïmonide*, le commandement de prier est l'incarnation la plus aboutie du commandement de servir Dieu, qui se réalise dans tous les commandements. La prière est le point culminant du service de Dieu. Il est intéressant de noter que *Maïmonide* n'oublie de mentionner la suite du *Sifré*, qui donne un statut équivalent à l'étude la Tora: *Le servant fait à l'étude*.

Soit-dit en passant, le Rav Joseph Dov Ha-levi Soloveichik a proposé une distinction entre "l'acte du commandement" et "l'accomplissement du commandement". Il existe de nombreux commandements où s'incarne le contenu émotionnel et théorique non seulement au niveau du sens des commandements, mais même au niveau hala'hique en soi. En ce qui concerne ces commandements, il y a un acte physique particulier qui est "l'acte du commandement", mais ce même acte est l'incarnation d'une situation émotionnelle particulière, qui constitue l'accomplissement véritable du commandement. Le Rav prétend que, dans de nombreux cas, *Maïmonide*, dans ses lois, a mentionné l'acte du commandement, mais dans le titre donné aux lois, il a mentionné l'accomplissement du commandement. Même ici, nous avons vu que, dans ses lois, *Maïmonide* parle du "commandement de prier chaque jour", alors que le titre exprime une toute autre tonalité: "Servir Dieu chaque jour dans la prière" (*Maïmonide*, Titre donné aux *Lois de la prière*) L'acte de prier est supposé exprimer l'accomplissement véritable incarné dans la prière: le service de Dieu.

III. SE TENIR DEVANT D.

La prière, selon la *Haala'ha*, reflète une situation existentielle différente de l'individu. C'est ainsi que *Maïmonide* définit cette situation particulière:

רמב"ם הלכות תפילה ונשיאת כפים פרק ה הלכה ד

תקון הגוף כיצד כשהוא עומד בתפלה צריך לכוין את רגליו זו ד בצד זו ונותן עיניו למטה כאילו הוא מביט ה לארץ, ויהיה לבו פנוי למעלה כאילו הוא עומד בשמים

Comment se tenir lorsqu'on prie? Il faut disposer ses pieds l'un à côté de l'autre, diriger ses yeux vers le bas comme si on regardait la terre; son cœur doit être orienté vers Dieu, comme s'il se tenait dans le Ciel.

Le sentiment de l'individu en prière doit être "comme s'il se tenait dans le Ciel". La prière c'est se tenir devant Dieu. Il existe différentes expressions hala'hiques à cette posture particulière de celui qui prie. Ainsi, par exemple, le Talmud statue qu'à la fin de la prière, l'individu doit se prosterner et saluer le Saint béni soit-Il d'abord à droite puis à gauche. Le Talmud débat s'il s'agit de la droite de celui qui prie ou de celle du Saint béni soit-Il:

תלמוד בבלי מסכת יומא דף נג עמוד ב

אמר רבי אלכסנדר אמר רבי יהושע בן לוי: המתפלל צריך שיפסיע שלש פסיעות לאחוריו, ואחר כך יתן שלום. אמר ליה רב מרדכי: כיון שפסע שלש

²⁷ On désigne par ce terme tout énoncé tanaïtique qui ne se trouve pas dans la Michna, ainsi que certains énoncés amoraïques dans lesquelles la Michna est expliquée.

פסיעות לאחוריו - התם איבעיא ליה למיקם, משל לתלמיד הנפטר מרבו, אם חוזר לאלתר - דומה לכלב ששב על קיאו. תניא נמי הכי: המתפלל צריך שיפסיע שלש פסיעות לאחוריו, ואחר כך יתן שלום. ואם לא עשה כן - ראוי לו שלא התפלל. ומשום שמעיה אמרו שנותן שלום לימין ואחר כך לשמאל, שנאמר +דברים לג+ מימינו אש דת למו ואומר +תהלים צא+ יפל מצדך אלף ורובה מימינך. מאי ואומר? וכי תימא: אורחא דמילתא היא למיתב בימין, תא שמע יפל מצדך אלף ורובה מימינך. רבא חזייה לאביי דיהיב שלמא לימינא ברישא. אמר ליה: מי סברת לימין דידך? לשמאל דידך קא אמינא, דהוי ימינו של הקדוש ברוך הוא

Rabbi Alexanderi dit au nom de *Rabbi Yehochua ben Levi*: "celui qui prie doit faire trois pas en arrière, et ensuite il saluera". *Rav Morde'hai* lui répondit: "puisque'il a fait trois pas en arrière, il doit se redresser. On peut comparer cela à un disciple qui prendrait congé de son maître. S'il revient immédiatement [à l'endroit où il se tenait], il ressemble à un chien qui retourne sur sa vomissure". On a enseigné également dans une *Baraïta*: "Celui qui prie doit faire trois pas en arrière et ensuite il saluera. Et s'il ne procède pas ainsi, il est préférable qu'il ne prie pas". Au nom de *Chemaya*, on a dit qu'il saluera à droite et ensuite à gauche, ainsi qu'il est dit: *dans sa droite une loi de feu, pour eux*²⁸; il est dit aussi: *qu'à tes côtés il en tombe mille, dix mille à ta droite*²⁹. Que signifie "il est dit aussi"? Si tu dis que c'est la manière commune de saluer à droite, viens écouter: *Qu'à tes côtés il en tombe mille, dix mille à ta droite*. *Rava* vit *Abbayé* qui saluait tout d'abord à droite. Il lui dit: "penses-tu qu'il s'agit de ta droite? Je parle de ta gauche, qui est la droite du Saint béni soit-Il."

...et Rachi explique:

רש"י מסכת יומא דף נג עמוד ב

לשמאל דידך - דהיא ימינו של הקדוש ברוך הוא, שהמתפלל רואה עצמו כאילו שכונה למול פניו, שנאמר שויתי ה' לנגדי תמיד (תהלים טז)

Ta gauche: qui est la droite du Saint béni soit-Il; en effet, celui qui prie imagine que la Présence divine se trouve devant lui, ainsi qu'il est dit: Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur.

S'il en est ainsi, *Rava* explique qu'il faut tout d'abord se prosterner vers la gauche, face à la droite du Saint béni soit-Il, qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, se tient devant nous.

Le Talmud, au traité *Bera'hot* (24b-25a) statue que, dans la prière, il y a lieu de se montrer plus rigoureux, en ce qui concerne les règles relatives au fait de couvrir la nudité, que pour la lecture du *Chema*. Rachi justifie cette différence:

רש"י מסכת ברכות דף כה עמוד א

אבל לתפלה - צריך הוא להראות את עצמו כעומד לפני המלך ולעמוד באימה, אבל קריאת שמע אינו מדבר לפני המלך

Mais pour la prière: Il doit imaginer qu'il se tient devant le Roi, empli de crainte; mais lors de la lecture du *Chema* il ne parle pas devant le Roi.

L'individu qui prie se trouve dans une situation particulière, il "se tient debout devant le Roi". Le caractère de la prière en tant que fait de se tenir devant Dieu s'exprime à

²⁸ Deutéronome XXXIII, 2.

²⁹ Psaumes XCI, 7.

travers des règles supplémentaires. Le Talmud, au traité de *Erouvin* 64a se penche sur le thème de la prière d'un individu ivre:

תלמוד בבלי מסכת עירובין דף סד עמוד א

אמר רבה בר רב הונא: שתוי אל יתפלל, ואם התפלל - תפלתו תפלה. שיכור אל יתפלל, ואם התפלל - תפלתו תועבה. היכי דמי שתוי והיכי דמי שיכור? - כי הא דרבי אבא בר שומני ורב מנשיא בר ירמיה מגיפתי, הוּו קא מפטרי מהדדי אמעברא דנהר יופטי. אמרו: כל חד מינן לימא מילתא דלא שמיע לחבריה. דאמר מרי בר רב הונא: לא יפטר אדם מחברו אלא מתוך דבר הלכה, שמתוך כך זוכרו. פתח חד ואמר: היכי דמי שתוי והיכי דמי שיכור? שתוי - כל שיכול לדבר לפני המלך

Raba bar Rav Houna dit: "celui qui est un peu gris ne doit pas prier; mais si [malgré tout] il a prié, sa prière est acceptable. Un homme ivre ne doit pas prier; mais si [malgré tout] il a prié, sa prière est une abomination. A quoi peut-on reconnaître un homme gris et d'un homme ivre? Ce qui est raconté à propos de *Rabbi Aba bar Chemouni* et *Rav Menachia bar Yermiya* de *Gifti* nous le précise: ils prenaient congé l'un de l'autre, près du gué de la rivière de *Yofti*. Ils décidèrent d'un commun accord de parler, chacun son tour, d'un sujet qui ne serait pas connu de l'autre. *Mari bar Rav Houna* recommande en effet de ne jamais se quitter autrement qu'en prononçant une parole de Tora, afin de se souvenir de celui que l'on quitte. Le premier qui prit la parole dit: à quoi peut-on reconnaître un homme gris d'un homme ivre? Un homme gris pourrait, s'il le fallait, parler à un roi.

On peut comprendre qu'il y a ici qu'une indication ponctuelle de la définition d'un individu un peu gris et d'un individu ivre. Cependant *Na'hmanide* a compris que cette définition - qui peut parler devant le Roi - découle de la définition substantielle de la prière:

תלמוד בבלי מסכת ברכות דף כב עמוד א רמב"ן ד"ה אבל

אבל לענין שיכור ושתוי נ"ל שאין ברכות בכלל חומר זה לפי שלא הזכירו חכמים אלא תפילה אבל ק"ש ואין צריך לומר ברכה קורין הן ויוצאין הם ידי חובתן. דטעמא דתפילה משום דבעיא כוונה יתירה מפני שהוא כמדבר בפני המלך ומצינו בכל מקום לכוונה חמיר דין תפילה מק"ש כדאמר בכולה מכילתין גבי שאין דעתו מיושבת ובא מן הדרך ומיצר דכולן לענין ק"ש קורין ומברכין על המזון וכל הברכות כולן. . . ואילו לעמידת תפילה כיון שאינו מדבר בפני המלך אל יתפלל

Mais en ce qui concerne l'homme ivre et l'homme gris, il me semble que [la récitation] des bénédictions ne soient pas concernées par cette attitude rigoriste. En effet, les Sages n'ont mentionné que la prière; mais, pour ce qui touche à la lecture du *Chema*, sans parler des bénédictions, on peut les prononcer et on s'acquitte ainsi de son devoir. Il en est ainsi pour la prière car elle exige une grande concentration; c'est comme si on parlait au Roi. Nous trouvons partout qu'on se montre plus rigoriste pour la prière que pour la lecture du *Chema*, ainsi qu'on le dit dans l'ensemble des traités [du Talmud] au sujet de la personne qui n'a pas l'esprit rassis, où celle qui revient de voyage, ou encore celle qui est affligée; dans tous ces cas, on prononce la lecture du *Chema*, les bénédictions sur les aliments et toutes les autres bénédictions...Quant à la prière debout, puisqu'il ne peut pas parler au Roi, il ne faut pas prier.

Il est probable que même Rachi a puisé de ce passage du Talmud sa définition de la prière en tant que "se tenir debout devant le Roi". La prière d'un individu ivre, qui ne peut pas se tenir devant le Roi, est une abomination, même a posteriori, puisque la prière est, dans son essence, le fait de se tenir debout devant le Roi, devant le Roi des rois des rois. Les *Richonim*, se fondant sur le caractère essentiel de la prière, ont dégagé des différences supplémentaires entre la lecture du *Chema* et la prière:

ספר מצוות גדול עשין סימן יח

רב חסדא (ברכות טו, א) לייט אמאן דמהדר אמיא בעידן קריאת שמע, פירוש לייט מקלל, אלא מקנח ידיו בעפר או בצרור ודיו שנאמר ארחץ בנקיון כפי דבבר המנקה ולא כתב במים, ודווקא לקריאת שמע אבל לתפלה שהוא מדבר להקב"ה צריך לחזור אחר המים

Rav Hisda maudissait celui qui recherchait de l'eau au moment de la lecture du *Chema*; il s'essuyait les mains avec de la poussière ou avec une pierre, et cela lui suffisait, ainsi qu'il est dit: *Je me lave les mains en état de pureté*³⁰. [Il a écrit] "avec une chose qui nettoie" et non pas "avec de l'eau". On parle précisément de la lecture du *Chema*, et non pas de la prière; dans ce cas, en effet, il parle au Saint béni soit-Il et il faut rechercher de l'eau.

Cette définition du fait de se tenir devant Dieu n'est significative qu'en fonction de données objectives qui rendent possible la prière. Dans une de ses interprétations les plus célèbres, *Rabbi Hayyim de Brisk*³¹ transforme cette définition sur le plan subjectif:

ר' חיים הלוי הלכות תפילה ונשיאת כפים פרק ד

ונראה לומר דתרי גווני כוונות יש בתפלה, האחת כוונה של פירוש הדברים, ויסודה הוא דין כוונה, ושנית שיכוון שהוא עומד בתפלה לפני ד'. כמבואר בדבריו פ"ד שם ז"ל ומה היא הכוונה שיפנה את לבו מכל המחשבות ויראה עצמו כאלו עומד לפני השכינה. ונראה דכוונה זו אינה מדין כוונה רק שהוא מעצם מעשה התפלה, ואם אין לבו פנוי ואינו רואה את עצמו שעומד לפני ד' ומתפלל אין זה מעשה תפלה, והרי הוא בכלל מתעסק דאין בו דין מעשה. וע"כ מעכבת כוונה זו בכל התפלה

Il semble que l'on puisse dire qu'il existe deux sortes de concentration ou ferveur dans la prière. La première est celle relative à l'explication des mots; c'est là le fondement de la règle de la concentration. La seconde sorte consiste à être conscient que l'on se tient devant Dieu, comme cela est expliqué dans les propos de *Maïmonide*³²: "Que faut-il entendre par concentration? Il convient de chasser de son cœur toutes pensées [étrangères] et imaginer que l'on se tient devant la Présence divine." Il semble que cette sorte de concentration ne constitue pas la règle de la concentration; elle se rattache plutôt à l'acte de prière lui-même. Et si le cœur n'est pas libre et si l'on ne s'imagine pas debout devant Dieu, on ne peut pas parler d'acte de prière. Il s'agit plutôt d'un individu affairé qui n'accomplit aucun acte. Par conséquent, l'absence d'une telle concentration fait obstacle à toute prière.

³⁰ *Psaumes XXVI*, 6.

³¹ *Rabbi Hayyim Soloveichik* (1853-1918), aussi connu sous le nom *Rabbi Hayyim Brisker*, fut éduqué à la célèbre *Yechivah* de *Volozhin*. Il inaugura une nouvelle méthode d'analyse du Talmud, qui met l'accent sur l'analyse la plus pointue du texte, une claire et distincte classification des problématiques et une certaine indépendance critique.

³² *Michné Torah*, Lois relatives à la prière IV, 16.

Rabbi Hayyim déclare que, dans la prière, il existe en fait trois niveaux de concentration³³:

1. La pensée de s'acquitter de son obligation de prier, comme dans tout autre commandement;
2. L'attention portée aux mots prononcés; cela est indispensable uniquement dans la première bénédiction³⁴;
3. La conscience de se tenir devant Dieu, sans laquelle la prière ne peut même pas porter ce nom; elle est donc indispensable dans toutes les bénédictions.

Les paroles de *Rabbi Hayyim* font écho de manière parfaite aux propos de *Maïmonide*.

Nous avons vu plus haut qu'il y a une définition particulière du "service du cœur". Nous avons expliqué que selon le *Rav Joseph Dov Ha-levi Soloveichik* l'acte du commandement était la prière, mais que l'accomplissement du commandement était le service du cœur. Nous voyons ici la règle qui découle de cette conception: le commandement n'est pas accompli du tout sans la concentration du cœur. Cette concentration du cœur ne renvoie pas seulement à la signification des mots, mais à la situation mentale du fait de se tenir devant Dieu, la conscience pénétrante que nous supplions Dieu et crions vers Lui.

IV. LE CONTENU DE LA PRIERE

La prière a des contenus particuliers. *Maïmonide* statue qu'en dépit du fait que, selon la Tora, il n'existe pas de texte fixé pour la prière, il existe des sujets particuliers que la prière doit nécessairement contenir:

רמב"ם הלכות תפילה ונשיאת כפים פרק א הלכה ב

חייב מצוה זו כן הוא שיהא אדם מתחנן ומתפלל בכל יום ומגיד שבחו של הקדוש ברוך הוא ואחר כך שואל צרכיו שהוא צריך להם בבקשה ובתחנה ואחר כך נותן שבח והודיה לה' על הטובה שהשפיע לו כל אחד לפי כחו.

Ce commandement consiste en ce que l'individu supplie et prie chaque jour et fasse l'éloge du Saint béni soit-Il. Ensuite l'individu demande ses besoins en suppliant, puis il fait l'éloge de Dieu et le remercie pour le bien qu'Il lui a prodigué, chacun selon sa capacité.

Selon *Maïmonide*, l'organisation de notre prière dite des "dix-huit"³⁵ bénédictions" trouve sa source dans la Tora: Louange, demandes, louange et remerciement. La prière, telle qu'elle a été instituée par les Sages, se concentre précisément autour de sa partie centrale: les demandes. La grande majorité des bénédictions sont relatives aux besoins, spirituels et purement matériels. A première vue, la mise en relief des besoins et des demandes pose deux problèmes: l'égoïsme et le matérialisme.

Le *Rav Joseph Dov Ha-levi Soloveichik* a vu dans le caractère de la prière juive un fondement essentiel de notre vision du monde. Il prétend à de nombreuses reprises que celui qui tente de déconnecter le serviteur de Dieu du monde réel fait deux erreurs:

³³ Le terme כוונה a plusieurs acceptions : concentration, pensée, attention, ferveur... [N.D.T.]

³⁴ Il s'agit ici de la première des dix-neuf bénédictions qui composent la *Amidah*, ou *Chemone-Esré*, élément central de tous les offices. Cette première bénédiction, appelée *Avot*, rappelle les ancêtres d'Israël et loue le Dieu de l'Histoire.

³⁵ La *Amida* contenait à l'origine dix-huit bénédictions, avant que *Shemouel ha-Qatan* y rajoute une bénédiction supplémentaire relative aux hérétiques.

1. Généralement, l'individu n'abandonne pas ses occupations matérielles; la seule conséquence sera alors que toute sa vie quotidienne quittera la sphère du religieux. Il s'agit là de la critique la plus acerbe du *Rav* vis-à-vis du christianisme.
2. Le Saint béni soit-Il attend de l'individu qu'il mène une vie normale, au sein de laquelle il serve son Dieu.

Pour ces deux raisons, le *Rav* voit dans la centralité des demandes de notre prière comme un fondement "a priori": l'individu en prière apporte avec lui tous ses vrais soucis, ses détresses, ses demandes et ses besoins. Ce n'est qu'ainsi que l'individu sert véritablement Dieu avec toute sa personnalité.

V. LE CLIMAT DE LA PRIERE

Quelle est le climat spirituel qui doit accompagner la prière? Ou posons-nous plutôt la question suivante: il est convenu de voir dans la prière, tout au moins dans la prière idéale, un accès d'aspiration de l'homme envers son Dieu, comme un dévoilement d'enthousiasme envers la Présence divine. Mais, est-ce le sentiment unique qui est supposé accompagner celui qui prie : un simple enthousiasme? Dans son cours portant sur le commandement de se réjouir durant les fêtes de pèlerinage, il semble que le *Rav* prétende que le commandement de se réjouir durant les fêtes de pèlerinage provient du fait de voir la face de Dieu. Mais le fait de se tenir devant Dieu peut faire naître d'autres sentiments: crainte, peur, respect distant. Les Sages ont mis en relief cette expérience qui doit accompagner l'individu en prière:

תלמוד בבלי מסכת ברכות דף ל עמוד ב

משנה. / אין עומדין להתפלל אלא מתוך כבוד ראש. חסידים הראשונים היו שוהין שעה אחת ומתפללין, כדי שיכוונו לבם לאביהם שבשמים. אפילו המלך שואל בשלמו לא ישיבנו, ואפילו נחש כרוך על עקבו לא יפסיק.

Michna: on ne s'apprête à prier qu'empreint de sérieux. Les premiers Hassidim s'attardaient une heure avant de prier afin de concentrer leurs pensées vers leur Père qui est aux cieux. Même si le roi le salue, il ne doit pas lui répondre; et même si un serpent s'entoure autour de son talon, il ne s'interrompt pas.

גמרא. מנא הני מילי? אמר רבי אלעזר; דאמר קרא: +שמואל א' א' + והיא מרת נפש. - ממאי? דילמא חנה שאני, דהות מרירא לבא טובא! אלא אמר רבי יוסי ברבי חנינא מהכא: +תהלים ה' + ואני ברב חסדך אבוא ביתך אשתחוה אל היכל קדשך ביראתך. - ממאי, דילמא דוד שאני, דהוה מצער נפשיה ברחמי טובא! - אלא אמר רבי יהושע בן לוי, מהכא: +תהלים כ"ט + השתחוה לה' בהדרת קדש, אל תקרי בהדרת אלא בחרדת. - ממאי? דילמא לעולם אימא לך, הדרת ממש, כי הא דרב יהודה הוה מציין נפשיה והדר מצלי! - אלא אמר רב נחמן בר יצחק מהכא: +תהלים ב' + עבדו את ה' ביראה וגילו ברעדה.

Gemara: D'où découle cette opinion? *Rabbi Eleazar* dit: "l'écriture dit: *L'âme remplie d'amertume*³⁶." Pourquoi? Peut-être le cas de *Hannah* était-il différent; car elle était très aigrie. *Rabbi Yossi be-Rabbi Hanina* dit: "[on l'apprend] d'ici: *Mais moi, grâce à ton immense bonté, j'entre dans ta maison, je me prosterne dans ton saint temple, pénétré de ta crainte*³⁷ " Est-là [la preuve?] Peut-être le cas de *David* était-il différent; il s'investissait beaucoup dans la prière. *Rabbi Yehochua ben Levi* dit: "[on l'apprend] d'ici:

³⁶ | *Samuel* I, 10.

³⁷ *Psaumes* V, 8.

Adorez l'Éternel dans son superbe sanctuaire ;³⁸ il ne faut pas lire *superbe* mais *anxiété*³⁹. Est-là [la preuve ?] Peut-être faut-il toujours lire *superbe*, ainsi que nous le savons à propos de *Rav Yehouda* qui se parait de beaux vêtements avant de prier. *Rav Nahman bar Yitchaq* dit : "[on l'apprend] d'ici : Adorez l'Éternel avec crainte, et réjouissez-vous [en D.] avec tremblement⁴⁰."

Certes, dans la *Gemara* on cite une *Baraïta* qui présente une autre approche :

תלמוד בבלי מסכת ברכות דף לא עמוד א

תנו רבנן: אין עומדין להתפלל לא מתוך עצבות, ולא מתוך עצלות, ולא מתוך שחוק, ולא מתוך שיחה, ולא מתוך קלות ראש, ולא מתוך דברים בטלים אלא מתוך שמחה של מצוה

Nos maîtres ont enseigné : "ne commençons jamais à prier quand notre humeur est soucieuse, ou indolente, ou gaie, ou bavarde, ou légère, ou futile; prions quand nous sommes pénétrés de la joie liée à l'accomplissement des commandements."

De toute manière, il est impossible de faire abstraction de la place honorable que la *Michnah* réserve au sentiment de sérieux, alors que selon les commentaires de la *Gemara* il est clair qu'il est question de véritable crainte et de tremblement. Citons ici seulement deux exemples de la présence de ces sentiments dans le climat qui entoure l'homme en prière. Il faut de nouveau mettre en valeur le fait que ce ne sont pas les seuls sentiments qui accompagnent celui qui prie; bien sûr, ce dernier connaît aussi de la joie et de l'enthousiasme dans le fait de se tenir devant Dieu. Mais, pas seulement.

Souvent, des gens décrivent avec enthousiasme l'expérience excitante de la prière au cœur de la nature. A la lumière de cela, nous serons surpris de lire la règle suivante :

שולחן ערוך אורח חיים סימן צ סעיף ה

לא יתפלל במקום פרוץ, כמו בשדה, מפני שכשהוא במקום צניעות חלה עליו אימת מלך ולבו נשבר

Il ne faut pas prier dans un lieu dégagé, comme un champ, car lorsqu'on se trouve dans un lieu discret, on ressent la crainte du Roi et on a le cœur brisé.

La source de cette règle se trouve dans la *Gemara* (34a), selon le commentaire des *Richonim*. La *Gemara* définit celui qui prie dans un champ comme un "impertinent". Il est probable que les Sages savaient que la prière dans un champ a une grande puissance émotionnelle. En dépit de cela, les Sages ne se sont pas enthousiasmés pour une prière au cœur de la nature, car ils donnaient leur préférence à d'autres sentiments: ils ont constaté qu'il était préférable de freiner l'enthousiasme débridé, et de plutôt développer le sentiment de crainte.

Il y a une règle supplémentaire qui nous enseigne cela. Il est question cette fois d'une règle dont la source se trouve dans une jurisprudence plus tardive, exprimée sous la plume du *Rama*⁴¹ :

³⁸ *Psaumes* XIX, 2.

³⁹ Le ה du mot חרדת est remplacé par un ח ; ce qui permis de lire חרדת.

⁴⁰ *Psaumes* II, 11.

⁴¹ Acronyme de *Rabbi Moïse Isserles* de Cracovie (1525-1572), auteur des annotations du *Choulhan Arou'h* de *Rabbi Yosef Caro* (1488-1575) de Safed.

שולחן ערוך אורח חיים סימן צח סעיף א

ואסור לאדם לנשק בניו הקטנים בבהכ"נ, כדי לקבוע בלבו שאין אהבה כאהבת המקום

Il est interdit d'embrasser ses petits-enfants à la synagogue, afin d'imprimer dans son cœur le fait que nul amour n'est équivalent à l'amour de Dieu.

Il s'agit là d'une règle moins admise dans les faits et dans chaque synagogue on voit de nombreuses personnes qui ne s'y conforment pas. Cependant, il est possible de suivre la pensée des décisionnaires. La prière n'est pas supposée s'insérer dans la manière de vivre de l'individu au milieu de l'enthousiasme et du confort. Il y a dans la prière une dimension de sacrifice et d'investissement. Le *Rama* parle ici de l'amour de Dieu et non de la crainte qu'Il inspire. Mais c'est un amour qui exige des sacrifices et qui n'émane pas de l'individu d'une manière naturelle.



Conclusion

Nous avons déjà vu au début de cette étude les propos du *Rav Joseph Dov Ha-levi Soloveichik* concernant la prière, liée à la détresse et à la solitude humaine. Le *Rav* tourne en dérision ceux qui recherchent le confort et la sécurité dans la prière. Le *Rav* se rend compte que l'homme en prière a essentiellement un sentiment d'aliénation et de solitude, qui même s'il n'est pas exclusif, n'en est pas moins très significatif pour notre prière. Nous bouclons ainsi la boucle; nous voyons que la sensation de détresse et de tension n'est pas seulement le point de départ de la prière du point de vue de l'homme, mais aussi une sensation spirituelle qui est supposée se créer dans la prière, conséquence de la rencontre avec le Saint